

Partie III : la formation et l'enseignement qualifiant pour le secteur de l'Industrie en Brabant wallon

1. Enseignement obligatoire

1.1. Offre de formation en Brabant wallon

Dans l'enseignement de qualification de plein exercice, on peut distinguer le technique et le professionnel. Au terme de la 6^e année d'enseignement technique, l'élève, qui réussit, obtient un Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), et généralement, en section de qualification, un certificat de qualification (CQ). Cet enseignement technique est organisé au 2^e degré (3^e et 4^e année) et au 3^e degré (5^e et 6^e année). Des 7^e années complémentaires ou qualifiantes existent également dans le 3^e degré. Notons également que, dans l'enseignement général, on retrouve le technique de transition.

L'enseignement professionnel (P) est dispensé aux 2^{èmes} et 3^{èmes} degrés. Une 7^{ème} année complémentaire ou qualifiante peut être organisée au terme de la 6^e année. Un Certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel (CE6P) est délivré au terme de la 6^e année. Un CESS est délivré à l'élève qui réussit une 7^{ème} année. Un CQ est délivré à l'élève au terme de sa 6^e ou 7^e qualifiante.

Voici l'offre d'enseignement de plein exercice pour le secteur de l'industrie¹ en 2016 catégorisée selon les grappes métiers du SFMQ :

2^e degré

- Electricité (2105 - professionnel)
- Electromécanique (2301 – technique de qualification)
- Scientifique industrielle : électromécanique (2309 – technique de transition)
- Mécanique polyvalente (2315 - professionnel)
- Mécanique automobile (2505 – technique de qualification)
- Mécanique garage (2507 - professionnel)

3^e degré (dont les 7^e années)

Options relatives à l'installation électrique

¹ Sont repris toutes les filières classifiées dans l'industrie par l'enseignement, hormis le technicien en informatique.

- Electricien installateur-monteur / électricienne installatrice monteuse en résidentiel (2112 - professionnel)
- Electricien installateur-monteur industriel / électricienne installatrice industrielle (2113 - professionnel)

Options relatives à la mécanique des véhicules

- Mécanicien d'entretien automobile (2332 – professionnel)
- Mécanicien/mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques (2521 - professionnel)
- Mécanicien polyvalent automobile (2527 – technique de qualification)
- Technicien en maintenance et diagnostic autonome (2524 – technique de qualification – 7^e)²
- Carrossier/carrossière (2707 – professionnel)
- Carrossier spécialisé / carrossière spécialisée (2715 – professionnel - 7e)

Autres options relatives à l'automobile

- Complément en systèmes électroniques de l'automobile (2217 – technique de qualification – 7^e)

Options relatives à l'industrie métallique

- Technicien/technicienne en usinage (2328 – technique de qualification)
- Métallier-soudeur / métalière-soudeuse (2625 – professionnel)

Options relatives à la maintenance (qui peuvent être incluses entre autres dans la grappe de l'industrie mécanique)

- Electricien automatique / électricienne automatique (2409 - technique de qualification)
- Mécanicien/mécanicienne d'entretien (2325- professionnel)
- Complément en maintenance d'équipements techniques (2415 – professionnel - 7^e)
- Technicien/technicienne en électronique (2214 – technique de qualification)

Autres options

- Scientifique industrielle : électromécanique (2309 – technique de transition)
- Installateur-réparateur / installatrice-réparatrice d'appareils électroménagers (2324 – professionnel)

À côté de l'enseignement de plein exercice, il existe l'enseignement en alternance : l'élève se forme en partie dans un CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance) et en partie en entreprise. Pour l'industrie, toutes les filières en alternance sont organisées en alternance

² Option ouverte en septembre 2016.

« article 49 » (ALT49) en Brabant wallon : cet enseignement vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au décret du 24 juillet 1997, on parle d'alternance « article 49 ».

Voici l'offre d'enseignement en alternance pour le secteur d'industrie en 2016 :

2^e degré

- Electricité (2105 – ALT49)
- Mécanique polyvalente (2315 – ALT49)

3^e degré

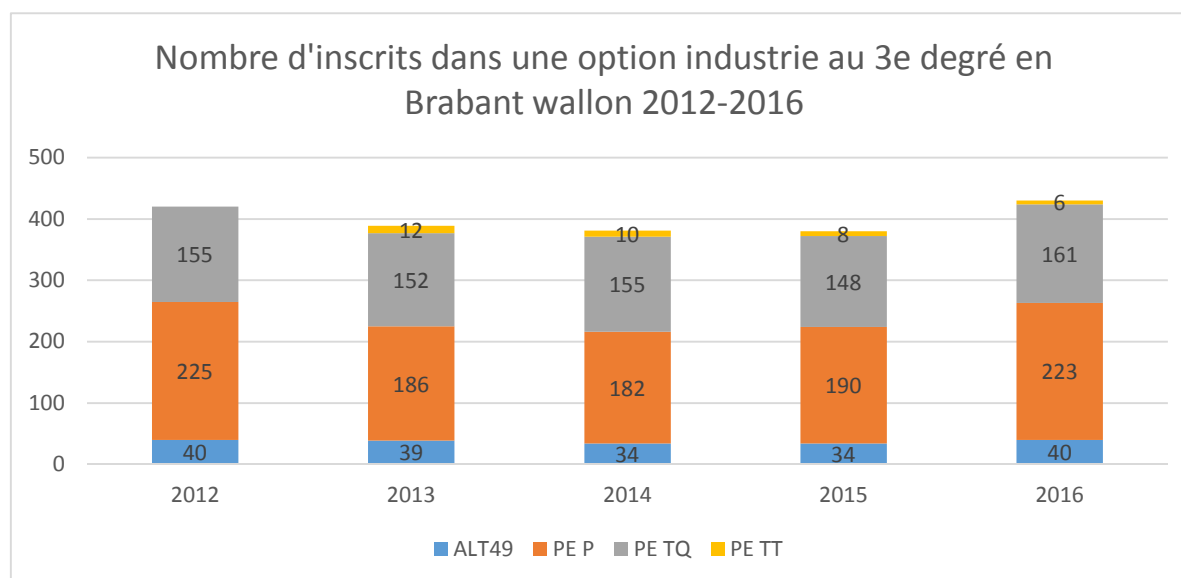
- Electricien installateur-monteur / électricienne installatrice-monteuse en résidentiel (2112 - ALT49)
- Complément en maintenance d'équipements techniques (2415 – ALT49 – 7^e)
- Métallier-soudeur / métalière-soudeuse (2625 – ALT49)
- Complément en soudage sur tôles et tubes (2636 – ALT49 – 7^e)

Notons que toutes les options du 3^e degré précitées ci-dessus (enseignement de plein exercice et en alternance) se trouvent dans le Plan de redéploiement de la Chambre enseignement, hormis l'option « Scientifique industrielle : électromécanique » et l'option « Installateur-réparateur d'appareils électroménagers ».

À côté de l'enseignement ordinaire, on retrouve l'enseignement spécialisé. Il permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel et leur intégration sociale et/ou professionnelle.

Dans le Brabant wallon, il n'y a pas de filière « industrie ».

1.2. Inscriptions certifiées



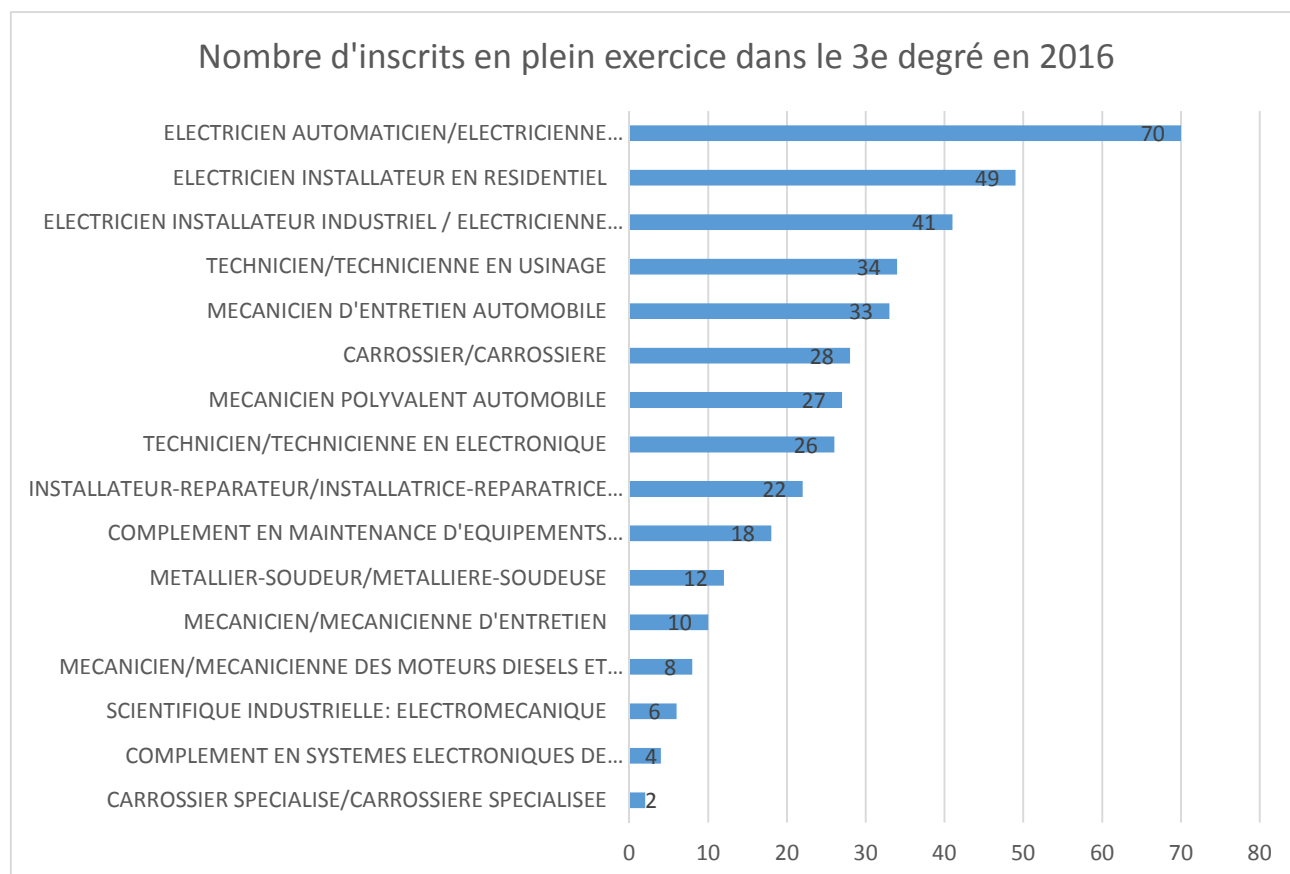
Le nombre d'inscrits est resté stable entre 2012-2016 (+2.4%). Cette année, on compte 430 élèves inscrits. On observe une très large majorité des élèves inscrits dans l'enseignement plein exercice (90,7%) : l'alternance n'est que peu répandue. Aucune filière en alternance « article 45 » n'est organisée. La filière professionnelle compte plus de la moitié des inscrits (51.9%) et la filière de technique de qualification compte 37.4%.

Inscriptions en plein exercice³

Les trois options qui rencontrent le plus de succès dans l'enseignement qualifiant du 3^e degré (en ce compris les 7^e années) sont « électricien automatique / électricienne automatique » (17,9%), « électricien installateur / électricienne installatrice en résidentiel » (12,6%) et « électricien installateur industriel / électricienne installatrice industrielle » (10,5%).

Les deux options avec le moins d'inscrits sont les options dispensées en 7^e : « carrossier spécialisé / carrossière spécialisée », « complément en systèmes électroniques de l'automobile ». Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons : inscriptions sur une seule année, année non obligatoire, etc.

³ Cf. Supra Annexe I : Données concernant l'enseignement (hors enseignement spécialisé) p. 15-17

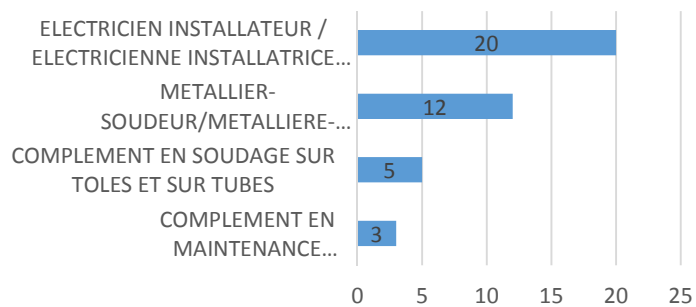


Inscriptions en alternance⁴

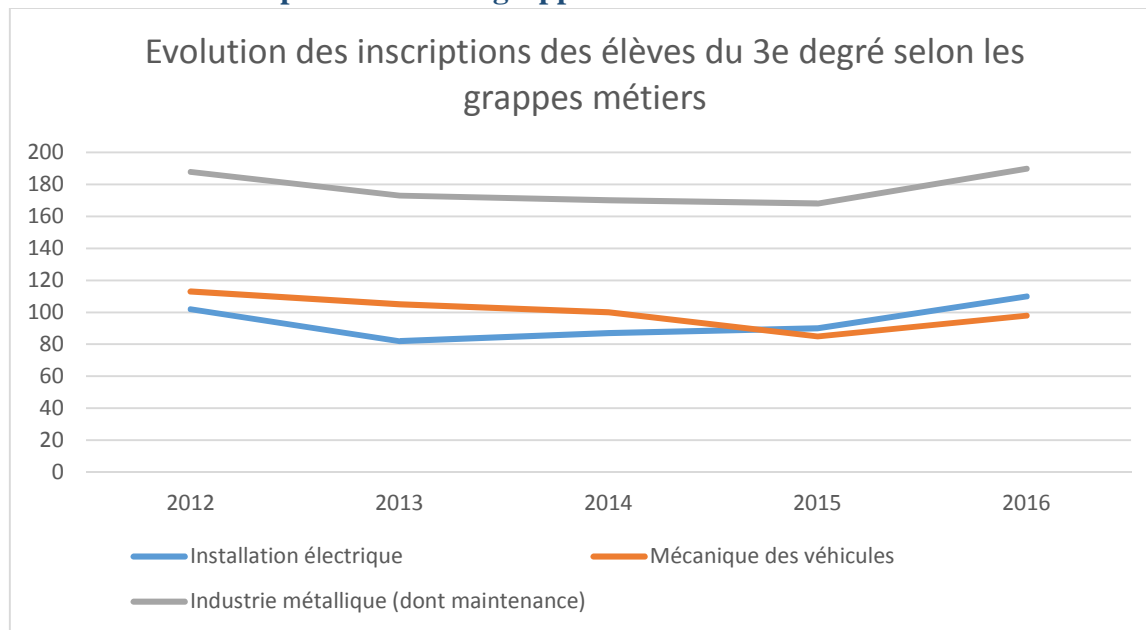
L'option qui compte le plus d'inscrits est « électricien installateur / électricienne installatrice en résidentiel » (50%). Les deux options avec le moins d'inscrits sont des 7^e.

⁴ Ibidem

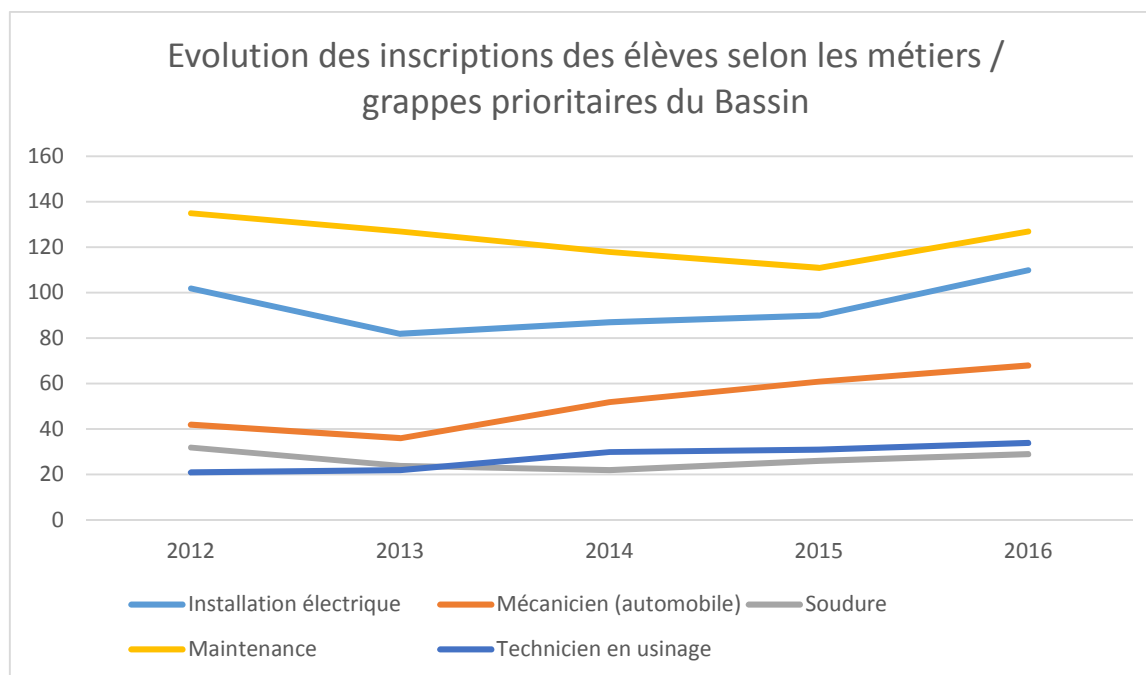
Nombre d'inscrits en alternance dans une option industrie au 3e degré en 2016



Evolution des inscriptions selon les grappes métiers⁵



Les inscriptions dans les différentes grappes (installation électrique, mécaniques des véhicules⁶ et industrie métallique) restent stables depuis 2012 : on peut observer une légère diminution puis une légère augmentation.



⁵ Intitulés des grappes métiers du SFMQ. Tous les métiers qui y sont classifiés ne se retrouvent pas dans les travaux SFMQ.

⁶ En ce compris la carrosserie

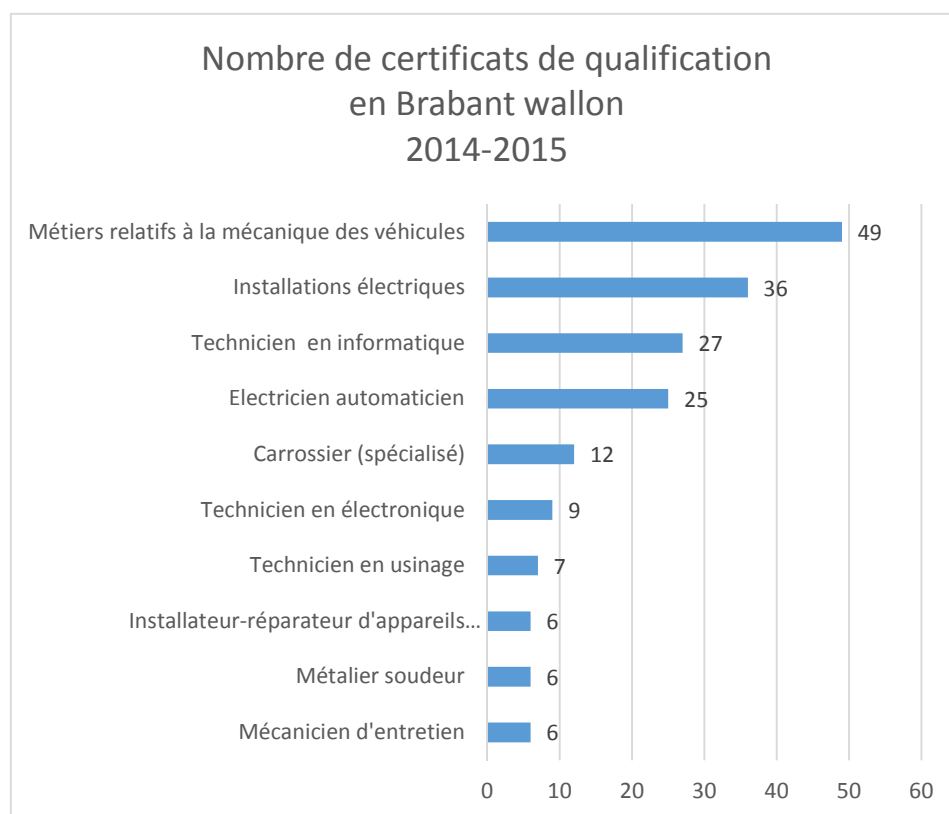
Si l'on fait le focus sur les métiers / grappes prioritaires du Bassin, on remarque une stabilité pour les filières relatives à la maintenance et l'installation électrique (une diminution suivie d'une augmentation).

Pour le métier de mécanicien automobile⁷, on observe une augmentation de 89%.

Il y a peu d'inscrits dans les filières de soudure et de technicien en usinage. Dans ces premières, on observe une stabilité dans les inscriptions et une légère augmentation en technicien en usinage.

Notons qu'il n'y a pas de filière relative au métier du froid⁸, ni de dessinateur DAO (mécanique et électricité). L'option « technicien du froid » se trouve dans le Plan de redéploiement de la Chambre de l'enseignement.

1.3. Certifications⁹



Un certificat de qualification (CQ) est délivré à l'issue de la 6^e année ou 7^e année de technique de qualification ou professionnel¹⁰, lorsque l'élève réussit ses épreuves professionnelles. Notons que l'ensemble des 6^e et 7^e ne mènent pas à un CQ¹¹. Le nombre de certifications est un indicateur quant aux entrées potentielles dans

le secteur, bien que certains élèves puissent poursuivre des études ou se réorienter.

⁷ Sont repris les options « Mécanicien d'entretien automobile », « Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques », « Mécanicien automobile », « mécanicien polyvalent automobile »

⁸ L'option technicien du froid a déjà été proposé en Brabant wallon mais n'a pu ouvrir par manque d'élèves.

⁹ Intitulés des grappes métiers du SFMQ (le 02/09/2016)

¹⁰ Dont l'enseignement en alternance

¹¹ Certains CQ s'obtiennent à la fin de la 7^e et non de la 6^e.

En Brabant wallon, 144 CQ ont été délivrés pour le secteur de l'industrie pour l'année scolaire 2014-2015. Plus d'un quart (28,7%) des CQ délivrés est relatif aux métiers relatifs à la mécanique des véhicules et environ un cinquième (21%) à l'installation électrique.

111 Certificats d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ont été délivrés à des élèves suivant une option dans la construction¹². Le CESS est délivré à l'issue des sixièmes années d'enseignement général, technique et artistique ainsi qu'au terme de certaines septièmes années de l'enseignement secondaire professionnel. Ceux qui possèdent un CESS ont accès à l'enseignement supérieur.

2. IFAPME

2.1. Offre de formation

Le centre IFAPME Namur/Brabant wallon comporte deux sites dans le Brabant wallon à Wavre et à Perwez. Ce dernier a ouvert en septembre 2015 et son inauguration a eu lieu en juin 2016. Certaines formations ont commencé en septembre 2015 et d'autres en septembre 2016. L'offre de formation est donc en train de s'élargir et le nombre d'inscrits d'augmenter. Cette note utilise les chiffres de l'IFAPME de 2014-2015, elle ne reprend donc pas de données pour le centre de Perwez.

Notons également qu'à proximité du Brabant wallon se trouvent les sites des Isnes et de Namur (centre IFAPME Namur/Brabant wallon), et de Braine-le-Comte (centre IFAPME Mons-Borinage-Centre). Néanmoins, ces implémentations proposent peu d'options relatives à l'industrie.

Dans la classification de l'IFAPME, l'industrie n'est pas présente en tant que telle. Dans son offre de formation, on retrouve des métiers relatifs à l'électricité, au métal (hors Brabant wallon) et des métiers de l'automobile et de la mécanique.

Voici l'offre de formation selon les grappes métiers SFMQ¹³ en Brabant wallon en septembre 2016 :

Filières relatives à l'installation électrique

- Installateur électricien - apprentissage et chef d'entreprise (Wavre)
- Installateur électricien résidentiel - chef d'entreprise (Wavre)

Filières relatives à la mécanique des véhicules

- Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles – apprentissage et chef d'entreprise (Perwez)
- Mécanicien polyvalent automobile – apprentissage (Wavre)

¹² Y compris l'option « Scientifique industrielle : électromécanique » (2309 – technique de transition)

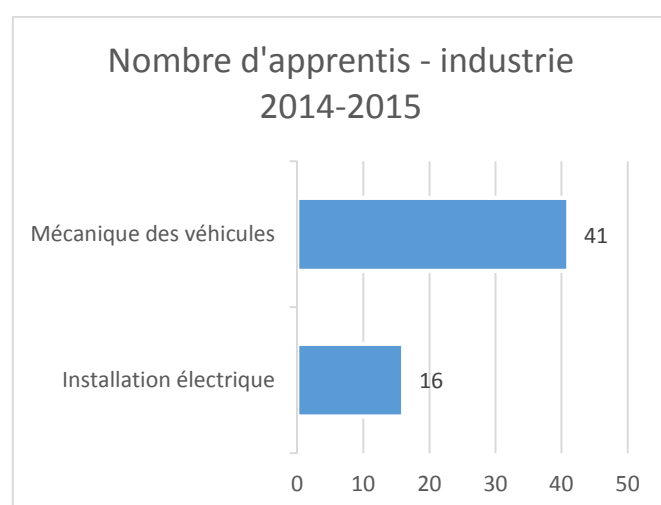
¹³ L'intitulé est repris des travaux SFMQ mais l'ensemble des métiers qui y sont stipulés ne s'y retrouve pas.

- Garagiste réparateur – chef d’entreprise (Wavre)
- Mécanicien de cycle – chef d’entreprise (Perwez)
- Mécanicien de motocyclette – chef d’entreprise (Perwez)
- Carrossier – réparateur – apprentissage et chef d’entreprise (Wavre)

2.2. Inscriptions¹⁴

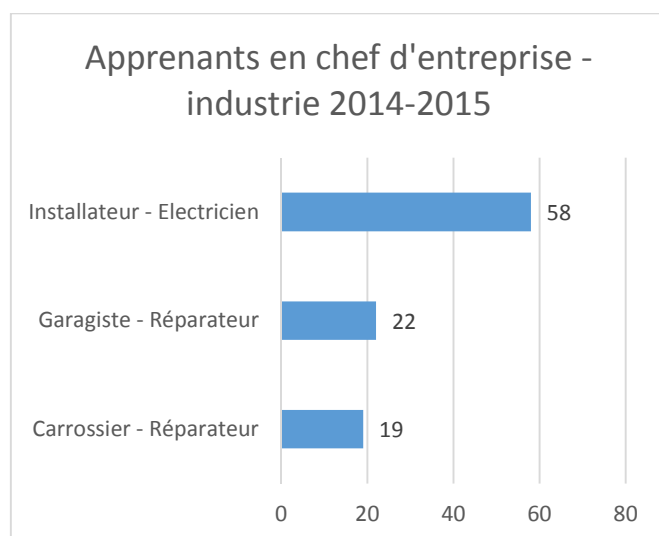
En 2014-2015, le Brabant wallon comptait 57 apprentis et 99 apprenants en chef d’entreprise dans le secteur de l’industrie en Brabant wallon (toutes années confondues). Notons qu’un apprenant peut être inscrit dans un centre de l’IFAPME pour une filière qui n’est pas proposée par le centre : dans ce cas, il y suit les cours généraux ainsi que les cours professionnels qui peuvent être en commun avec d’autres filières. Par contre, il doit suivre les autres cours professionnels dans un autre centre, par exemple, celui des Isnes ou Braine-le-Comte.

Ces formations étaient essentiellement suivies par des hommes : aucune femme est inscrite en apprentissage et on comptait moins de 2% de femmes en chef d’entreprise.



Plus de deux tiers des apprentis suivaient une formation relative à la mécanique des véhicules (71,9). Parmi ceux-ci, la moitié suivait la formation « garagiste – réparateur » et un quart (26,8%) la formation « carrossier – réparateur ».

¹⁴ Nombre d'apprenants inscrits au 31/12 avec 50% de présence.
Cf. supra « Annexe II : Chiffres concernant l’IFAPME », p.20



Plus de la moitié des apprenants en chef d'entreprise (58.6%) suivait la formation « installateur-électricien ».

2.3. Contrats et conventions

En 2014-2015, 68 apprentis et 110 stagiaires domiciliés en Brabant wallon étaient liés par des contrats d'apprentissage et des conventions de stage. Ces apprenants ne se forment pas nécessairement dans la Province. C'est sans doute la raison pour laquelle l'éventail des formations présentes dans cette partie est plus large que dans celle précédente (inscriptions).

Notons que tout apprenti a normalement signé un contrat d'apprentissage ou d'alternance¹⁵, contrairement aux apprenants inscrits dans une formation « chef d'entreprise ». En effet, les apprenants qui travaillent en parallèle peuvent, à la place de la convention de stage, valoriser leurs activités professionnelles¹⁶ ou réaliser un/des stage(s) libre(s) non-rémunéré(s). Ceux-ci ne sont pas repris dans les données.

Les trois métiers pour lesquels il y a eu le plus de contrats d'apprentissage sont « Garagiste réparateur » (21), « Carrossier réparateur » (14) et « Installateur électricien » (10).

Les trois métiers pour lesquels il y a eu le plus de conventions de stages sont « Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles » (54), « Mécanicien de motocyclettes » (31) et « Mécanicien de cycles » (17).

2.4. Certifiés et diplômés¹⁷

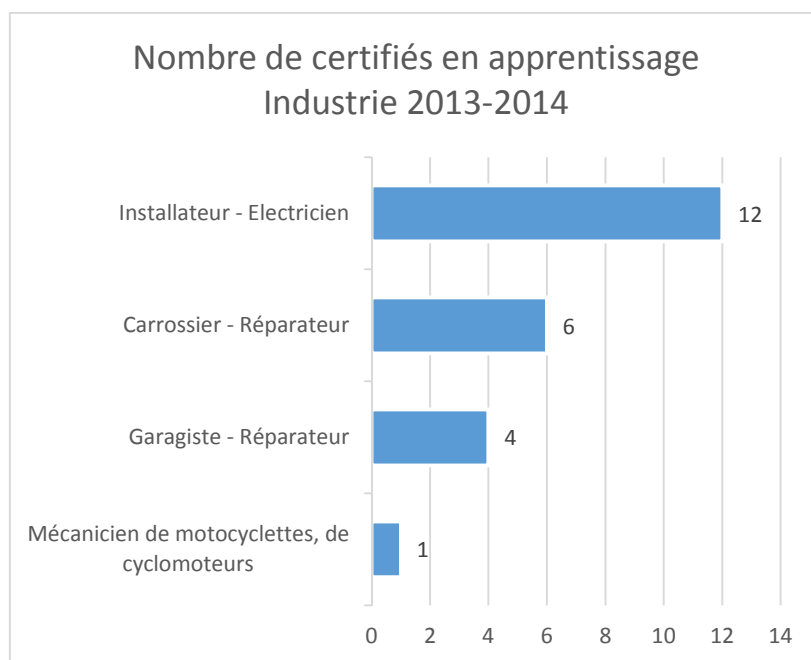
En 2013-2014, 23 certificats en apprentissage et 11 diplômes de chefs d'entreprise ont été délivrés en Brabant wallon pour le secteur de l'industrie. Les certifiés et diplômés deviennent

¹⁵ Depuis septembre 2015, les nouveaux contrats signés sont des contrats d'alternance, remplaçant à terme le contrat d'apprentissage.

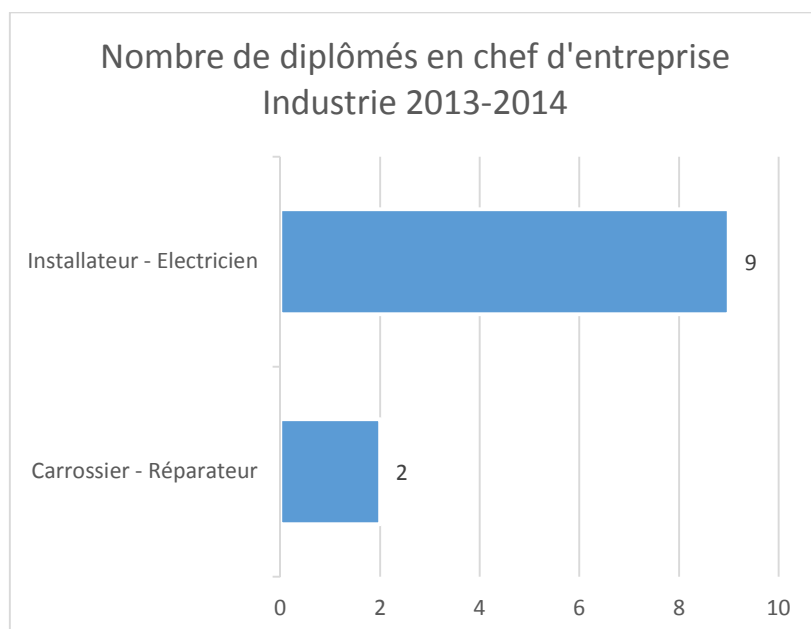
¹⁶ Il faut que l'activité professionnelle soit dans le même domaine.

¹⁷ Cf. infra « Annexe I, Certifications en Brabant wallon 2014-2015 pour le secteur de l'industrie » p.18

des entrées potentielles dans le secteur¹⁸ et peuvent ainsi répondre aux besoins des entreprises d'une main d'œuvre qualifiée.



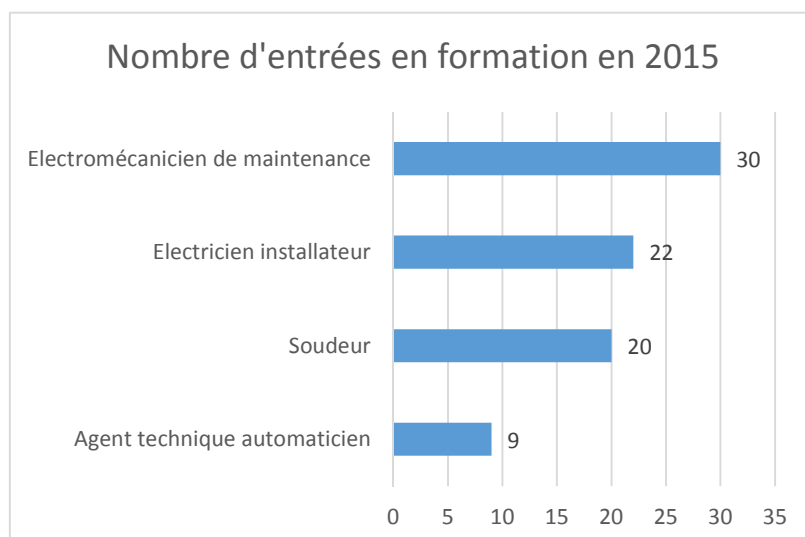
Le métier où il y avait le plus de certifiés en 2013-2014 était celui d'installateur électrique.



On compte peu de diplômés en chef d'entreprise. Parmi ceux-ci, 9 l'étaient en « installateur électrique ».

¹⁸ Certains certifiés/diplômés peuvent continuer à se former ou se réorienter.

3. Formations qualifiantes Forem



Le Forem propose quatre formations qualifiantes dans le secteur l'industrie : électromécanicien de maintenance, soudeur, électricien installateur et agent technique automatique. Elles durent entre 24-60 semaines de formation selon le métier et 4 semaines de stage. Elles sont organisées à Nivelles.

81 demandeurs d'emploi sont entrés en formation en 2015. La formation pour laquelle il y a le plus d'inscrits est celle d'électromécanicien de maintenance.

Notons que le Forem rencontre des difficultés à attirer les DEI dans les formations relatives à l'industrie et que de nombreux participants abandonnent en cours de formation.

4. Formation alternée des demandeurs d'emploi

Le Forem du Brabant wallon ne propose pas de formations alternées des demandeurs d'emploi dans l'industrie.

5. Promotion sociale

Dans la province, seule la formation d'électricien-automaticien peut être catégorisée dans le secteur de l'industrie parmi les options qualifiantes de niveau secondaire supérieur. Elle est organisée à Braine-l'Alleud. En 2014-2015, elle comptait 11 inscrits, dont une seule femme.

Des formations relatives à la soudure sont également organisées niveau de l'enseignement secondaire inférieur : « soudure à l'arc avec électrode enrobée de niveau 1 » et « bases de soudage et du coupage oxyacetyleniques ». Pour ces options, on comptait 25 inscrits en 2014-2015.

Une grosse dizaine d'options orientées vers l'industrie est également organisée de niveau de l'enseignement secondaire supérieur de transition¹⁹.

¹⁹ Annexe III : Option de l'enseignement de promotion sociale de niveau de l'enseignement secondaire supérieur de transition. Cf. Infra Annexe III « Annexe III : Option de l'enseignement de promotion sociale de niveau de l'enseignement secondaire supérieur de transition », p.21

6. CISP

En Brabant wallon, il n'y a pas de Centre d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP) qui propose une formation relative à l'industrie.

7. CFISPA

Les Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnel Adapté (CFISPA) sont les centres agréés de l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité), anciennement AWIPH. Dans la province, aucun centre n'existe. Le seul centre proposant des formations relatives à l'industrie se trouve près de Tournai.

8. Centres de technologies avancées et centres de compétences

Le Brabant wallon ne compte pas de Centre de Technologie Avancée. Les écoles qui souhaitent se former dans un CTA doivent se déplacer dans une autre Province.

Le Bassin ne compte également pas de Centre de Compétence (CdC). Les différents publics cibles (écoles, demandeurs d'emploi, entreprises) peuvent se déplacer à Technocampus pour les métiers de la maintenance, de l'électromécanique, de l'hydraulique, des automates programmables, de la productique, de la soudure, de la chaudronnerie, de la tuyauterie et de l'assemblage en général. Quatre de leurs six sites sont situés à Gosselies.

Notons que plusieurs CdC reprennent des métiers de la mécanique automobile. Le site le plus proche est celui du CdC Forem Logistique.

À Bruxelles, se situe Iris Tech+, le centre de référence du secteur des Fabrications Métalliques et de l'Industrie Technologique.

9. Validation des compétences

Les épreuves de validation de compétence sont peu répandues en Brabant wallon : les inscriptions en 2015 représentaient moins de 2% des inscriptions totales dans les Régions wallonnes et bruxelloises, tous secteurs confondus.

En Brabant wallon, elles sont totalement dédiées, depuis 2012, à la construction. Il n'y a donc pas d'épreuve relative au secteur de l'industrie.



Novembre 2016

Annexe I : Données concernant l'enseignement (hors enseignement spécialisé)
Inscriptions certifiées en Brabant wallon pour le secteur de la construction



BASSIN EFE
BRABANT WALLON

Novembre 2016

		2012		2013					
		ALT49	PE	ALT49	PE	TQ	TT		
		P	P	TQ	P	P	TQ	TT	
2e degré	2105	ELECTRICITE	24	83		30	101		
	2301	ELECTROMECHANIQUE			164			169	
	2309	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: ELECTROMECHANIQUE							9
	2315	MECANIQUE POLYVALENTE	19	114		17	114		
	2505	MECANIQUE AUTOMOBILE			22			28	
	2507	MECANIQUE GARAGE		4			8		
3e degré	2110	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR/ELECTRICIENNE INSTALLATRICE-MONTEUSE	9	38					
	2112	ELECTRICIEN INSTALLATEUR / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE EN RESIDENTIEL	12	19		21	36		
	2113	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE INDUSTRIELLE		24			25		
	2214	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN ELECTRONIQUE			26			28	
	2217	COMPLEMENT EN SYSTEMES ELECTRONIQUES DE			2			8	
	2309	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: ELECTROMECHANIQUE							12
	2324	INSTALLATEUR-REPARATEUR/INSTALLATRICE-REPARATRICE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS		15			9		
	2325	MECANICIEN/MECANICIENNE D'ENTRETIEN		18			10		
	2328	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN USINAGE			21			22	
	2332	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE							
	2409	ELECTRICIEN AUTOMATICIEN/ELECTRICIENNE AUTOMATICIENNE			75			67	
	2415	COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	3	13		6	16		
	2519	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DE L'AUTOMOBILE			31			27	
	2521	MECANICIEN/MECANICIENNE DES MOTEURS DIESELS ET ENGIN HYDRAULIQUES		10			4		
	2526	MECANICIEN/MECANICIENNE AUTOMOBILE		32			32		
	2527	MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE							
	2625	METALLIER-SOUDEUR/METALLIERE-	13	16		7	12		
	2636	COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	3			5			
	2707	CARROSSIER/CARROSSIERE		27			35		
	2715	CARROSSIER SPECIALISE/CARROSSIERE		13			7		
Total 3e degré		40	225	155	39	186	152	12	



		2014				2015			
		ALT49	PE			ALT49	PE		
		P	P	TQ	TT	P	P	TQ	TT
2e degré	2105	ELECTRICITE	23	100			13	91	
	2301	ELECTROMECHANIQUE			180			203	
	2309	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: ELECTROMECHANIQUE				5			9
	2315	MECHANIQUE POLYVALENTE	12	98			17	92	
	2505	MECHANIQUE AUTOMOBILE			21				22
	2507	MECHANIQUE GARAGE		27				41	
3e degré	2110	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR/ELECTRICIENNE INSTALLATRICE-MONTEUSE							
	2112	ELECTRICIEN INSTALLATEUR / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE EN RESIDENTIEL	15	39			16	50	
	2113	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE INDUSTRIELLE		33				40	
	2214	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN ELECTRONIQUE			28			26	
	2217	COMPLEMENT EN SYSTEMES ELECTRONIQUES DE			8			6	
	2309	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: ELECTROMECHANIQUE				10			8
	2324	INSTALLATEUR-REPARATEUR/INSTALLATRICE-REPARATRICE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS		6				7	
	2325	MECHANICIEN/MECHANICIENNE D'ENTRETIEN		10				15	
	2328	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN USINAGE			30			31	
	2332	MECHANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE		18				30	
	2409	ELECTRICIEN AUTOMATICIEN/ELECTRICIENNE AUTOMATICIENNE			63			61	
	2415	COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	6	11			3	6	
	2519	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DE L'AUTOMOBILE			12				
	2521	MECHANICIEN/MECHANICIENNE DES MOTEURS DIESELS ET ENGIN HYDRAULIQUES		5				7	
	2526	MECHANICIEN/MECHANICIENNE AUTOMOBILE		15					
	2527	MECHANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE			14				24
	2625	METALLIER-SOUDEUR/METALLIERE-	12	9			13	11	
	2636	COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	1				2		
	2707	CARROSSIER/CARROSSIERE		21				14	
	2715	CARROSSIER SPECIALISE/CARROSSIERE		15				10	
Total 3e degré		34	182	155	10	34	190	148	8



BASSIN EFE
RECHERCHE SCIENTIFIQUE & INDUSTRIELLE EN RESEAUX ELECTRIQUES, ELECTRONIQUE, OPTIQUE
 BRABANT WALLON

Novembre 2016

			2016				Total général
			ALT49		PE		
			P	P	TQ	TT	
2e degré	2105	ELECTRICITE	13	88			566
	2301	ELECTROMECHANIQUE			219		935
	2309	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: ELECTROMECHANIQUE				7	30
	2315	MECHANIQUE POLYVALENTE	16	113			612
	2505	MECHANIQUE AUTOMOBILE			31		124
	2507	MECHANIQUE GARAGE		41			121
3e degré	2110	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR/ELECTRICIENNE INSTALLATRICE-MONTEUSE					47
	2112	ELECTRICIEN INSTALLATEUR / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE EN RESIDENTIEL	20	49			277
	2113	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE INDUSTRIELLE		41			163
	2214	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN ELECTRONIQUE			26		134
	2217	COMPLEMENT EN SYSTEMES ELECTRONIQUES DE			4		28
	2309	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: ELECTROMECHANIQUE				6	36
	2324	INSTALLATEUR-REPARATEUR/INSTALLATRICE-REPARATRICE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS		22			59
	2325	MECHANICIEN/MECHANICIENNE D'ENTRETIEN		10			63
	2328	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN USINAGE			34		138
	2332	MECHANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE		33			81
	2409	ELECTRICIEN AUTOMATICIEN/ELECTRICIENNE AUTOMATICIENNE			70		336
	2415	COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	3	18			85
	2519	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DE L'AUTOMOBILE					70
	2521	MECHANICIEN/MECHANICIENNE DES MOTEURS DIESELS ET ENGINES HYDRAULIQUES		8			34
	2526	MECHANICIEN/MECHANICIENNE AUTOMOBILE					79
	2527	MECHANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE			27		65
	2625	METALLIER-SOUDEUR/METALLIERE-	12	12			117
	2636	COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	5				16
	2707	CARROSSIER/CARROSSIERE		28			125
	2715	CARROSSIER SPECIALISE/CARROSSIERE		2			47
Total 3e degré			40	223	161	6	2000

Certifications en Brabant wallon 2014-2015 pour le secteur de l'industrie

Code	Options	Nb de CESS	Nb de CQ
2309	Scientifique industrielle : électromécanique	3	0
2415	Complément en maintenance d'équipements techniques	7	0
2636	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	2	0
2707	Carrossier/carrossière	0	2
2324	Installateur-réparateur/installatrice-réparatrice d'appareils électroménagers	6	6
2325	Mécanicien/mécanicienne d'entretien	0	6
2625	Métallier-soudeur/métallièrè-soudeuse	0	6
2328	Technicien/technicienne en usinage	8	7
2521	Mécanicien/mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques	6	7
2214	Technicien/technicienne en électronique	9	9
2715	Carrossier spécialisé/carrossière spécialisée	8	10
2527	Mécanicien polyvalent/mécanicienne polyvalente automobile	12	12
2113	Électricien installateur industriel/électricienne installatrice industrielle	0	15
2332	Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile	0	18
2112	Électricien installateur/électricienne installatrice en résidentiel	0	21
2409	Électricien automatique/électricienne automatique	24	25
	TOTAL	111	144

Annexe II : Chiffres concernant l'IFAPME

Inscriptions 2014-2015

Stade	Libellé Métier	Nombre apprenants	Pourcentage d'hommes
Apprentissage	Installateur - Electricien	13	100,0%
Apprentissage	Installateur électricien résidentiel	3	100,0%
Apprentissage	Carrossier - Réparateur	11	100,0%
Apprentissage	Garagiste - Réparateur	21	100,0%
Apprentissage	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	1	100,0%
Apprentissage	Mécanicien polyvalent automobile	8	100,0%
	Sous-total / moyenne	57	100,0%
Formation de chef d'entreprise	Installateur - Electricien	58	98,3%
Formation de chef d'entreprise	Carrossier - Réparateur	19	100,0%
Formation de chef d'entreprise	Garagiste - Réparateur	22	95,5%
	Sous-total / moyenne	99	98%

Contrats et conventions 2014-2015

Stade	Libellé Métier	Total général
Contrats d'apprentissage	Garagiste - Réparateur	21
Contrats d'apprentissage	Carrossier - Réparateur	14
Contrats d'apprentissage	Mécanicien polyvalent automobile	12
Contrats d'apprentissage	Installateur - Electricien	10
Contrats d'apprentissage	Installateur électricien résidentiel	5
Contrats d'apprentissage	Magasinier de garage	3

Contrats d'apprentissage	Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts	1
Contrats d'apprentissage	Mécanicien de motocyclettes, de cyclomoteurs	1
Contrats d'apprentissage	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	1
	Sous-total	68
Conventions de stage	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	54
Conventions de stage	Mécanicien de motocyclettes	31
Conventions de stage	Mécanicien de cycles	17
Conventions de stage	Carrossier - Réparateur	3
Conventions de stage	Garagiste - Réparateur	3
Conventions de stage	Frigoriste	1
Conventions de stage	Installateur - Electricien	1
	Sous-total	110

Certifiés et diplômés 2013-2014

Stade	Libellé Métier	Total général
Certificats en apprentissage	Installateur - Electricien	12
Certificats en apprentissage	Carrossier - Réparateur	6
Certificats en apprentissage	Garagiste - Réparateur	4
Certificats en apprentissage	Mécanicien de motocyclettes, de cyclomoteurs	1
	Sous-total	23
Diplômes de chef d'entreprise	Installateur - Electricien	9
Diplômes de chef d'entreprise	Carrossier - Réparateur	2
	Sous-total	11

Annexe III : Options de l'enseignement de promotion sociale de niveau de l'enseignement secondaire supérieur de transition

SECTEUR	NIVEAU	NIV REF	LIBELLE DE REFERENCE
2	SS	ESST	EQUIPEMENTS AUTOMATISES : ELECTRICITE ET DESSIN
2	SS	ESST	ELECTROTECHNIQUE
2	SS	ESST	EQUIPEMENTS AUTOMATISES : MAINTENANCE
2	SS	ESST	AUTOMATES PROGRAMMABLES
2	SS	ESST	ASSERVISSEMENT
2	SS	ESST	EQUIPEMENTS AUTOMATISES : SYSTEMES LOGIQUES
2	SS	ESST	SOUDURE A L'ARC AVEC ELECTRODE ENROBEE : NIVEAU 2
2	SS	ESST	BASES DE LA SOUDURE T.I.G.
2	SS	ESST	DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN DEUX DIMENSIONS
2	SS	ESST	DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS

SS = secondaire supérieur

ESST = enseignement secondaire supérieur de transition

Secteur 2 = industrie